

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

« Traiter les troubles de la personnalité et les traumatismes complexes avec la Thérapie des Schémas »

Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Compétences attestées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Situation observée : Analyse d'une demande et élaboration d'un plan d'action via la thérapie des schémas		
<p>C1 – Dans l'analyse de la demande du patient, structurer et mener un entretien d'évaluation de la santé mentale du patient : définir les outils et approches pertinentes pour analyser la demande du patient.</p>	<p style="text-align: center;">Étude de cas</p> <p>Évaluation 1 : Rapport écrit à remettre 2 semaines avant la présentation à la certification, sur le google drive du CEFTI. Ce rapport décrit les modalités d'une intervention en accompagnement par la thérapie des schémas pour un patient.</p> <p>Le responsable de session avertit le candidat que le dossier est complet et est valable 1 semaine maximum avant la certification. Sinon le candidat devra se présenter à une autre session de certification.</p> <p>Durée : 15 minutes de soutenance orale et d'échanges avec les membres du jury.</p> <p>A partir du rapport écrit et déposé sur le lien google drive du CEFTI</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Il est demandé au/à la candidat(e) de proposer les modalités d'une intervention sur une situation réelle et significative de son choix dans son cabinet / entreprise. Le/La candidat(e) devra décrire le contexte de la situation, le démarrage du suivi ainsi que l'exploration des différents thèmes demandés. Il devra décrire le dispositif d'intervention choisi et argumenter ses choix</p> <p>Ce rapport comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la demande initiale du client / patient ; ▪ le génogramme ; ▪ le calendrier ; ▪ le climat familial ; ▪ les résultats des tests des schémas et modes ▪ la conceptualisation de cas ; <p>La validation des 3 critères est requise.</p>	<p>Le jury évalue la réflexivité du candidat dans sa pratique professionnelle, la qualité du rapport remis et la qualité de communication assertive du candidat</p> <p>Critère 1 : analyse de la problématique du patient</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le candidat a recueilli la demande du patient et à sélectionner les éléments pertinents, enjeux et problématiques, nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action – Le candidat a exploré les thèmes suivants : l'histoire familiale à l'aide le génogramme, les problématiques d'attachement en explorant le climat familial, les psycho traumatismes à l'aide du calendrier, les schémas à l'aide du questionnaire YSQ3 et les modes à l'aide du YAMI. – Le candidat sait repérer un handicap non visible (troubles DYS, TDAH, TSA...) et visibles (handicap moteur, visuel, auditif...). Il est capable d'en tenir compte dans son suivi et de proposer des adaptations d'accompagnement aux besoins du patient. <p>Critère 2 : application des concepts des schémas et des modes dans la thérapie</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le candidat analyse et explique au patient les tests des schémas (YSQ3) et des modes (YAMI). Il les met en relation avec l'histoire de vie patient et sa problématique actuelle. – Le candidat met en lumière le fonctionnement du patient grâce à la grille « conceptualisation du cas » <p>Critère 3 : Elaboration du plan d'action proposé au patient</p> <p>Partie 1 : évaluation centrée sur le suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le candidat utiliser le protocole adapté en fonction de ce que le patient amène lors de la séance. Il explique son choix. – Le candidat organise sa prise en charge de façon constructive, respectueuse et aidante pour le patient. – Le candidat a mis en œuvre les conditions qui permettent au patient d'adhérer au processus proposé et a obtenu son consentement éclairé
<p>C2 – Identifier les enjeux thérapeutiques en fonction de la symptomatologie et de la demande du patient sous le prisme de la thérapie des schémas</p>		
<p>C3 - Définir le protocole à réaliser au regard de ce qu'amène le patient en séance et de sa problématique</p>		
<p>C4 – Obtenir l'engagement du patient dans un processus thérapeutique : présenter les schémas et les modes, expliquer les actions possibles et prescription de tâches.</p>		

		<p>Partie 2 : évaluation centrée sur la posture du candidat lors de la présentation</p> <p>Interactions entre le candidat et le jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le volume de la voix est adapté, l'élocution est claire, l'attitude est ouverte ; - les propos sont précisés ou reformulés suite aux demandes du jury ; - le point de vue est reconsidéré de manière réflexive, s'il y a lieu, à la suite d'une question ou d'une remarque du jury.
--	--	---

Situation observée : Réalisation de l'accompagnement thérapeutique avec le prisme des structures de personnalité

<p>C5 – Accompagner les patients et notamment ceux souffrant de troubles de la personnalité (borderline, évitants, narcissiques, schizoïdes...) et de traumatismes complexes, à développer la capacité d'identification des déclencheurs émotionnels saillants dans leur quotidien et les schémas et modes associés.</p>	<p style="text-align: center;">Mise en situation professionnelle reconstituée</p> <p>Évaluation 2 : Le candidat présente la mise en application de deux protocoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un audio montrant la mise en application du protocole de reparentage - un rapport écrit concernant le protocole de l'arbre, ou le travail avec les chaises. 	<p>Le jury évalue la maîtrise du déroulé de l'animation du protocole de reparentage, l'exercice de la chaise vide et/ou le protocole de l'arbre, l'auto-analyse dont il est fait preuve dans ce qui s'est joué pour les participants et la qualité de communication assertive du candidat :</p> <p>Critère 4 : déroulé du protocole</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat articule dans le bon ordre les différentes étapes du protocole obligatoire (reparentage, arbre, chaise vide) et argumente la cohérence de la chronologie des étapes dans la prise en charge du patient - le candidat fait preuve de flexibilité et d'adaptation aux besoins, selon les réactions du patient durant le protocole (ex si psycho trauma , si amnésie traumatique, si dissociation...). - il fait prendre conscience au patient des déclencheurs émotionnels, des comportements qui en découlent et de leur signification par rapport à son histoire de vie.
<p>C6 – Développer la thérapie par l'expérience, notamment via le protocole du reparentage, le protocole de l'arbre, le protocole de la chaise vide, en complément des techniques cognitivo-comportementales usuelles.</p>	<p>L'audio et le rapport écrit seront à remettre 2 semaines avant la présentation.</p> <p>Durée : Audio du protocole de l'imagerie/ le reparentage : 1 séance complète ou en partie. Rapport écrit le protocole de l'arbre, ou le travail avec les chaises. 30 minutes de feedback et de soutenance orale avec les membres du jury.</p> <p>A partir des pièces requises, audio et rapport, déposés sur le lien google drive du CEFTI</p> <p>Modalités d'évaluation : Il est demandé au/à la candidat(e) de montrer deux cas pratiques, un audio dans lequel il/elle exécute le protocole de reparentage. Un écrit dans lequel il exécute l'exercice de la chaise vide et le protocole de l'arbre. Le candidat peut les réaliser avec un même patient ou deux patients différents.</p>	<p>Critère 5 : regard réflexif du candidat sur sa pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat repère les points forts et les points faibles de son intervention en se basant sur les réactions de son patient durant le protocole et les explicite - le candidat propose des ajustements dans son intervention pour adapter son accompagnement au plus près des besoins du patient

A l'oral, le/la candidat(e) recueille les feedbacks des membres du jury et présentera une auto-analyse de son intervention et des techniques réalisées :

- le contexte, les enjeux et problématiques de la situation d'intervention et son utilité dans le protocole d'accompagnement ;
- la synthèse du bilan réalisé avec le patient ;
- des pistes d'amélioration dans sa pratique (liées à son auto analyse, et le feedback du jury).

La validation des 3 critères est requise.

Critère 6 : Adaptation de la posture du candidat dans une situation d'évaluation

Faire écouter un audio est une situation où le candidat se met dans une posture de vulnérabilité. Le jury va maintenir le candidat dans une position d'inconfort en posant des questions très précises et en axant sur les points à améliorer. Le jury va évaluer la capacité du candidat à gérer la situation, également de manière émotionnelle.

Interactions entre le candidat et le jury :

- le volume de la voix est adapté, l'élocution est claire, l'attitude est ouverte ;
- les propos sont précisés ou reformulés suite aux demandes du jury
- le point de vue est reconsidéré s'il y a lieu à la suite d'une question ou d'une remarque du jury.